



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Commune de BÂGÉ-DOMMARTIN

Département de l'AIN – Arrondissement de BOURG-en-BRESSE – Canton de REPLONGES

Réf : 2024/36

Objet : Budget commune – Décision
modificative n°2

Date de convocation : 13 septembre 2024

Date d'affichage : 13 septembre 2024

Date de réunion : 19 septembre 2024

Nombre de conseillers : 27

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de conseillers présents : 22

Nombre de votants : 25

L'AN DEUX MIL VINGT QUATRE, le 19 septembre à 20h08, le Conseil municipal de la commune de Bâgé-Dommartin, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Christian BERNIGAUD, Maire. Étaient présents : M. BERNIGAUD Christian, M. BESSON Jean-Jacques, Mme BEURRIER Aline, Mme BUIRET Marie-Dominique, M. CHAFFAUD Jérôme, M. DIOCHON Eric, Mme DONGUY Annick, M. ECOCHARD Nicolas, M. FERNANDES Michel (à partir de 20h13), M. FERRAND Etienne, Mme GUILLOT Myriam, Mme JOURDAN Dominique, Mme LAFAY Monique, M. MERCIER Michel, Mme MERONI Isabelle, Mme MICHAUD Laurence, M. PERRET Nicolas, M. ROBIN Florent, M. ROZIER Raphaël, M. Gauthier SAVART, Mme SOCQUET Anne-Laure (à partir de 20h22) et M. TRUCHON Pierre conseillers municipaux.

Étaient excusés : Mme CHARDIGNY Mireille qui a donné pouvoir à Mme DONGUY Annick, Mme GAUTHERET Marie-Pierre qui a donné pouvoir à M. BESSON Jean-Jacques, Mme NAVAS Catherine qui a donné pouvoir à Mme BUIRET Marie-Dominique, Mme ONOFRE Lia

Étaient absents : M. FERNANDES Michel (jusqu'à 20h12), M. PAIN Philippe et Mme SOCQUET Anne-Laure (jusqu'à 20h21)

M. PERRET Nicolas est nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose qu'il convient de procéder à une décision budgétaire modificative n°2 du budget commune 2024 concernant les budgets fonctionnement et investissement de la commune, détaillée comme suit :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-615231-845 : Entretien et réparations sur voiries	56 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	56 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6811-01 : Dot. aux amort. des immobilisations incorporelles et corporelles	0,00 €	554,04 €	0,00 €	0,00 €
R-7811-01 : Reprises sur amort des immo incorporelles et corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	554,04 €
TOTAL 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	554,04 €	0,00 €	554,04 €
D-65568-020 : Autres contributions	0,00 €	56 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	0,00 €	56 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	56 000,00 €	56 554,04 €	0,00 €	554,04 €
INVESTISSEMENT				
D-281838-01 : Amort. entre matériel informatique	0,00 €	554,04 €	0,00 €	0,00 €
R-281831-01 : Amort. matériel informatique scolaire	0,00 €	0,00 €	0,00 €	554,04 €
TOTAL 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	554,04 €	0,00 €	554,04 €
D-2041582-138-020 : Aménagement de la traversée de Dommartin	0,00 €	65 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 204 : Subventions d'équipement versées	0,00 €	65 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2111-140-845 : Route du Corridor	0,00 €	5 100,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2128-111-212 : Acquisition de Matériel	0,00 €	2 200,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2128-111-511 : Acquisition de Matériel	0,00 €	4 300,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21318-108-020 : Bâtiments Communaux	0,00 €	31 510,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21318-138-212 : Ecole primaire Dommartin	418 810,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21351-138-212 : Ecole primaire Dommartin	0,00 €	17 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2152-140-845 : Route du Corridor	0,00 €	270 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21568-112-845 : Voirie	0,00 €	9 500,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2181-111-511 : Acquisition de Matériel	0,00 €	6 200,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21838-141-020 : Acquisition matériel informatique	0,00 €	6 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	418 810,00 €	351 810,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	418 810,00 €	417 364,04 €	0,00 €	0,00 €
Total Général		1 108,08 €		1 108,08 €

Annulé de réception en préfecture
001-200077220-20240919-2024-36-DE
Date de télétransmission : 24/09/2024
Date de réception en préfecture : 24/09/2024
0,00 €

Il s'agit des points suivants : convention ENEDIS pour une extension de réseau, actes administratifs pour l'aménagement de la Route du Corridor, régularisation du mandatement sur l'éclairage LED des bâtiments communaux, modernisation de l'éclairage public de la Traversée de Dommartin, enfouissement des réseaux Telecom, installation et désinstallation des Algeco du pôle communal, remplacement d'une borne incendie suite à un sinistre + une nouvelle borne d'avance, arrosage communal, achat de bancs et tables pour l'extérieur pour la salle polyvalente, ajout de jeux dans l'aire de jeux, complément espaces verts pour la dynamisation du centre-ville et PAV, achat d'ordinateurs pour la médiathèque et le service technique, aménagement de la Route du Corridor et régularisation d'amortissements.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal APPROUVE la décision budgétaire modificative n°2 du budget commune 2024 comme présentée ci-dessus.

Fait et délibéré en mairie,

Le 19/09/2024

Le Maire

Le Secrétaire de séance

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

Et publication ou notification du

